

FINANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



La transition écologique est une démarche concrète et progressive, à engager ici et maintenant, visant une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, avec une forte dimension territoriale. Les 4 grands enjeux environnementaux sont l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, l'accès aux matières premières et la protection de la santé humaine.

Cette démarche s'inscrit dans la perspective du développement durable. Elle suppose un changement profond par rapport au mode de développement actuel. La transition énergétique est un des volets de la transition écologique.

Quelques exemples étrangers méritent d'être pris en considération en ce qui concerne la transition énergétique (Allemagne, Royaume-Uni) ou l'ampleur de plans de relance orientés vers la transition écologique (Corée du Sud).

« La transition écologique a un coût : celui d'une anticipation collective »

La transition écologique a un coût : celui d'une anticipation collective. En France, les outils de financement disponibles sont d'abord ceux des politiques environnementales historiques qui bénéficient, pour certaines, de flux financiers dédiés. Les autres politiques publiques intègrent diversement, et la plupart du temps très faiblement, les enjeux de la transition écologique. Quant au financement privé de cette transition, il dépend d'abord de la rentabilité offerte par le cadre économique, aujourd'hui non optimal. Il dépend aussi de la prise en compte de critères extra-financiers, qui reste faible.

« Pour mettre en œuvre la transition écologique, il faut dégager des marges de manœuvre dans un contexte financier contraint »

Pour mettre en œuvre la transition écologique, il faut dégager des marges de manœuvre dans un contexte financier contraint : affaiblissement de la croissance, contingences de la dépense publique, difficile mobilisation de l'épargne privée.

Pour être conjuguée aux enjeux économiques et sociaux, la transition écologique doit contribuer au dynamisme économique des territoires en relevant le défi d'une « compétitivité soutenable ». Il faut pour cela identifier les incertitudes qui entravent le volontarisme des acteurs, articuler au mieux les divers niveaux de décision et améliorer la résilience des économies territoriales. La mobilisation de la société civile est un point essentiel de la transition : elle doit être financée pour les acteurs de terrain et accompagnée pour les acteurs financiers.

« La transition écologique doit faire l'objet d'une réelle appropriation par les citoyens et leur donner la perspective d'une nouvelle prospérité »

La transition écologique doit faire l'objet d'une réelle appropriation par les citoyens et leur donner la perspective d'une nouvelle prospérité : nouveaux emplois, amélioration du bien-être, partage équitable de l'effort et réduction des inégalités.



Gaël Virlouvet

est formateur-consultant en prévention des déchets. Il représente le CESE au Comité pour la fiscalité écologique.

Il siège au CESE à la section de l'économie et des finances, à la section de l'environnement et à la Commission temporaire « Rapport annuel sur l'état de la France », où il représente le groupe environnement et nature.

Contact

gael.virlouvet@orange.fr
01 44 43 62 46

Le financement de la transition écologique et énergétique engage trois catégories d'investissements : d'abord la formation, la mobilisation et l'accompagnement au changement, ensuite les nouvelles solutions technologiques, enfin l'entretien et l'amélioration de l'existant.

Pour donner corps dès maintenant
au grand chantier de la transition écologique,
le CESE formule 5 axes de propositions :

AFFIRMER LE CAP POLITIQUE COMMUN

La vision politique de la transition écologique doit être portée avec constance au plus haut niveau gouvernemental, en s'appuyant sur une stratégie partagée, construite dans le cadre d'un dialogue avec les acteurs représentatifs. Le cadre financier de la transition doit également être porté politiquement et faire l'objet de dialogue.

CONSOLIDER LA PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les financements nécessaires doivent être mieux cernés. En outre, des scénarios macro-économiques sont nécessaires pour définir la trajectoire de la transition écologique. Les aspects sociaux et économiques de la transition doivent être anticipés, y compris par secteur et territoire.

RENDRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉCONOMIQUEMENT ATTRACTIVE

Le CESE propose plusieurs voies complémentaires : jouer sur le prix des ressources à préserver et des activités polluantes par la fiscalité écologique ou d'autres outils, appuyer par des aides dédiées les investissements d'intérêt commun, faciliter l'accès au crédit pour les investissements en faveur de la transition écologique. Dans le même temps, améliorer la protection des investissements vis-à-vis du dumping social et environnemental.

PERMETTRE LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS LES CHOIX D'INVESTISSEMENT

Le CESE recommande de consolider et d'harmoniser les critères extra-financiers. En ce qui concerne les outils publics d'investissement, il est essentiel d'inscrire la transition écologique dans leurs objectifs et, le cas échéant, leur gouvernance. Enfin, mobiliser l'épargne privée passe par une amélioration de la lisibilité écologique des choix de placement.

DÉVELOPPER DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU SERVICE DU BIEN COMMUN ET DE LA RELANCE VERS UNE NOUVELLE PROSPÉRITÉ

Le CESE recommande d'investir pour l'avenir grâce à une nouvelle étape du Grand emprunt, d'un montant au moins égal à la première phase. Le CESE invite à poursuivre la montée en puissance d'un système de financement incluant la congruence entre prélèvements assis sur une assiette écologique et aides à la transition écologique, pour financer notamment les avancées des territoires. Le CESE propose enfin de mobiliser la création monétaire au niveau national et européen.